



# DES NOUVELLES DES SERVICES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

## COMPARUTIONS DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (INAN) DE LA CHAMBRE DES COMMUNES ET LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES (APPA)

Le CEPN et l'Institution Kiuna ont comparu devant le Comité permanent des Affaires autochtones et du Nord (INAN) de la Chambre des communes le 8 mars et le 17 avril 2023 sur le sujet « Améliorer les taux de diplomation et les résultats fructueux des étudiants autochtones ».

Représenté par le Chef de Gesgapegiag et membre du Comité des chefs du CEPN, John Martin, et de sa directrice des services de l'éducation, Annie Gros-Louis, la comparution du CEPN portait sur le rôle des gouvernements provincial et fédéral dans le succès de l'entente régional en éducation des 22 Premières Nations signataires.

Quant à l'Institution Kiuna, son témoignage devant les membres du comité INAN portait sur ses programmes d'étude et les services psychosociaux axés sur les besoins des étudiants et de leurs familles. L'Institution Kiuna a également sollicitée l'appui financier du gouvernement fédéral afin de faire face à ses coûts opérationnels. Kiuna a été représenté par son superviseur clinicien, José-Tomas Arriola, et par le directeur général du CEPN, Denis Gros-Louis.

Finalement, le 10 mai 2023, le directeur général du CEPN a comparu devant le Comité APPA sur le projet de loi C-29, *Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation*. La présentation a eu pour objet d'adresser les dispositions du projet de loi portant sur l'éducation et d'offrir des pistes de solution, y compris la pleine participation des Premières Nations et leurs organisations afin de faire rapport du rendement scolaire des apprenants des Premières Nations.

## ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

Afin de soutenir l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations, le CEPN s'est rendu à l'Assemblée extraordinaire de l'APN qui a eu lieu à Ottawa du 4 au 6 avril. Lors de l'assemblée, le CEPN a participé aux caucus régionaux de l'APNQL, appuyé le chef responsable du dossier de l'éducation et collaboré dans la rédaction d'une résolution en lien avec la connectivité numérique et souveraineté du spectre des Premières Nations.

De plus, l'équipe du CEPN a organisé des rencontres avec différents ministères fédéraux et des membres des cabinets des ministres sur des dossiers pertinents en matière d'éducation. Finalement, le CEPN a appuyé et conseillé les chefs membres du Comité des Chefs du CEPN lors de la rencontre du caucus de l'APNQL avec la ministre des Services aux Autochtones, l'hon. Patty Hajdu.

La prochaine assemblée générale de l'APN aura lieu le 11-13 juillet 2023 à Halifax.

## NORMES SUR LES SURFACES DANS LES ÉCOLES (NSE)

Lors de la dernière année, le CEPN a contribué, entre autres, à la rédaction des nouvelles *Normes sur les surfaces dans les écoles* (NSE), un document ayant pour objectif de décrire des normes sur la construction ou la rénovation majeure des infrastructures scolaires des Premières Nations financées par le gouvernement du Canada.

Cette nouvelle mouture des NSE offre de vastes améliorations axées sur la santé, la sécurité et le bien-être de l'élève, la comparabilité provinciale, les besoins spécifiques des élèves et des communautés, ainsi que sur la culture et la langue des communautés des Premières Nations.

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, les nouvelles *Normes sur les surfaces dans les écoles* devraient être publiées sur le site de Services aux Autochtones Canada le 1<sup>er</sup> juin 2023.